

# *Saint-Blimont*



## *Bulletin Municipal*

*N°30 - Juin 2023*

Département de la Somme

Publicité : BRUNEL

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Directeur de la publication :  
José Marque

Rédacteur de la publication :  
Adrien PRUVOST

IC4 Imprimerie de la Bresle  
80220 - Gamaches  
Tél. : 03 22 30 00 97 - lionel@ic4.fr  
www.ic4.fr



Commune de  
**SAINT-BLIMONT**

Mairie, 2 rue de l'église  
80960 SAINT-BLIMONT  
Tél. 03 22 30 24 08

mairie.saint.blimont@akeonet.com  
[mairiedesaintblimont.com](http://mairiedesaintblimont.com)

## SOMMAIRE

*Le mot du Maire..... p 1*

*Vie locale..... p 2-16*

*Vie pratique..... p 17-20*

*Tribunes libres - Vie associative et services... p 21-26*

## Boulangerie - Pâtisserie Claire et Xavier BOURGEOIS

*Sandwiches toute la journée - Snacking*

# Festival

DES PAINS

## L'ART DU FAIT MAISON

*1er prix au concours  
du Gâteau Battu 2017*



33, rue Henri Barbusse - Escarbotin - **03 22 30 20 45**



## SARL GARAGE BONHOMME

*Réparations toutes marques  
et véhicules sans permis*

Entretien - Carrosserie

Peinture

Réparation pare-brise

Carburant - Carte GR

Location voiture Peugeot Rent

Ouverture du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

**STATION DE LAVAGE 24/24 - 7j/7**

**STATION ESSENCE 24/24 - 7j/7**

27, rue de l'Église (centre du village) - ST-BLIMONT

Tél. 03 22 30 24 11 - FAX 03 22 60 44 86

[bonhomme.guillaume@orange.fr](mailto:bonhomme.guillaume@orange.fr)



## Terminus en Baie

*Gîte et suite romantique*



*A dix minutes de la Baie de Somme, ancienne ferme restaurée dans un petit hameau très calme pour des vacances tranquilles à la campagne.*

3 hébergements pour 3 expériences différentes



[www.terminusenbaie.com](http://www.terminusenbaie.com)

59, Grande Rue - Offeu

80960 SAINT-BLIMONT - 07 68 74 98 02

Mes chers concitoyens,

Comme chaque année, vous retrouverez dans ce nouveau numéro du Bulletin Municipal, les comptes administratifs 2022 de la commune, du camping et du CCAS ainsi que les grandes lignes des budgets primitifs 2023.

En période d'inflation, gérer une commune devient un exercice bien plus délicat. D'autant que comme les années précédentes, restant fidèles à nos engagements, à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, nous avons voulu que notre budget soit équilibré sans avoir à recourir aux augmentations des taux des taxes. Malgré cette contrainte, nous avons proposé un budget qui laisse des marges de manœuvre pour investir, tout en absorbant les augmentations conjoncturelles.

Dans une société démocratique où, à quelque niveau que ce soit, les décisions sont prises au nom des citoyens, la transparence doit prévaloir. Cette nouvelle publication nous donne l'occasion de vous offrir une large vision sur le travail des élus et les manifestations organisées dans la commune. Ce sont les objectifs que se sont fixés les élus que je tiens à remercier pour le travail. J'en profite pour vous informer que suite à la démission de Bernard WYRZYKOWSKI, qui a quitté notre région, Jean- Michel ROUTHIER a été nommé 4ème adjoint au Maire. Nous ne manquerons pas de vous informer dans notre prochain Bulletin de la réorganisation du Bureau Municipal.

Depuis plusieurs mois, le pays - si ce n'est le monde - subit de multiples crises : la COVID19, la guerre en Ukraine, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques. Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. Dans l'ombre de ces crises, il est nécessaire de continuer à déployer les trésors de force et de solidarité dont nous nous savons capables, pour écrire ensemble un avenir meilleur. Ces tempêtes obligent un renouveau dans notre mode de vie, et nous devons prendre part à cette démarche.

C'est avec cette détermination que je vous souhaite, une bonne lecture de ce bulletin Municipal et, je vous souhaite chers Saint-Blimontoises, Saint-Blimontois, fidèles campeurs ou simples touristes de passage dans notre village, un bel été ensoleillé et agréable.

Le Maire  
Jose MARQUE

**DUFOSSE** **BATIMENT**  
**Maçonnerie générale**  
**Réhabilitation**  
*(torchis, patrimoines anciens)*  
**Agencement**  
ent.tnci@wanadoo.fr **03 22 23 27 04**  
15 rue Marius Briet - 80130 FRIVILLE

*Passiflore*  
59, rue Henri Barbusse  
80130 Friville-Escarbotin  
03 22 26 46 22  
wwwfleuriste-passiflore.com  
Suivez-nous sur 

Vous trouverez ci-dessous les comptes administratifs 2022 de la commune, du camping et du CCAS ainsi que le détail des chapitres du budget primitif 2023.

Le budget d'investissement 2023 prévoit des projets investissements à hauteur de **357 000,00 €**. Il sera en partie financé par des subventions pour montant attendu de **318 000,00 €** et un virement à la section de fonctionnement de **44 718,92 €**.

Concernant les travaux de voirie à OFFEU, ils seront financés avec notre enveloppe voirie disponible à la CABS. Le Conseil Municipal, dans son Budget Primitif 2023, a décidé d'abonder cette enveloppe de **80 000,00 € qui seront majorés de 20 % par la CABS.**

Je reste bien entendu à votre disposition pour toutes informations ou précisions complémentaires.

## Compte administratif communal 2022

Le 14 mars 2023, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour le compte administratif communal 2022 comme suit :

### • SECTION FONCTIONNEMENT :

- Le montant des dépenses réalisées est de	612 574,22 €
- Le montant des recettes réalisées est de	674 707,79 €
- Le résultat dégagé de l'exercice est de	+ 62 133,57 €
- Compte tenu du report de l'excédent de l'exercice antérieur de	+ 124 104,26 €
<b>Le résultat de clôture ou excédent d'exploitation est de</b>	<b>+ 186 237,83 €</b>

### • SECTION INVESTISSEMENT :

- Le montant des dépenses réalisées est de	398 372,89 €
- Les restes à réaliser en dépenses sont de	29 231,99 €
<b>- Le total des dépenses est de</b>	<b>427 604,88 €</b>
- Le montant des recettes réalisées est de	414 610,25 €
- Les restes à réaliser en recettes sont de	44 321,84 €
<b>- Le total des recettes est de</b>	<b>458 932,09 €</b>
- Le résultat d'exercice est de	31 327,21 €
- Compte tenu du report de l'excédent de l'exercice antérieur de	- 53 698,14 €
<b>Le résultat de clôture, ou besoin de financement est de</b>	<b>- 22 370,93 €</b>

## Compte administratif camping 2022

Le 14 mars 2023, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif du camping 2022 comme suit :

### • SECTION FONCTIONNEMENT :

- Le montant des dépenses réalisées est de	56 569,48 €
- Le montant des recettes réalisées est de	50 965,62 €
- Le résultat dégagé de l'exercice est de	- 5 603,86 €
- Compte tenu du solde antérieur à reporter	+ 20 313,13 €
<b>Le résultat de clôture est de</b>	<b>+ 14 709,27 €</b>

### • SECTION INVESTISSEMENT :

- Le montant des dépenses réalisées est de	9 852,27 €
- Les restes à réaliser en dépenses sont de	2 934,49 €
<b>- Le total des dépenses est de</b>	<b>12 786,76 €</b>
- Le montant des recettes réalisées est de	9 907,78 €
- Le résultat dégagé de l'exercice est de	- 2 878,98 €
- Compte tenu du solde antérieur à reporter	+ 6 253,77 €
<b>Le résultat de clôture est de</b>	<b>+ 3 374,79 €</b>

### Affectation des résultats aux Budgets Primitifs 2023 :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'affectation des résultats aux budgets primitifs 2023 comme suit :

#### Budget Communal :

L'excédent d'exploitation de clôture de 186 237,83 € a été affecté comme suit :

**22 370, 93 €** au compte R1068 représentant le besoin de financement.

**163 866,90 €** au compte R002 en report de fonctionnement.

#### Budget Camping :

**14 709,27 €** en R 002 en report de fonctionnement.

## Compte administratif CCAS 2022

Le 28 mars 2023, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a voté à l'unanimité son compte administratif comme suit :

#### • SECTION FONCTIONNEMENT :

- Le montant des dépenses réalisées est de	10 153,96 €
- Le montant des recettes réalisées est de	10 412,43 €
- Le résultat dégagé de l'exercice est de	+ 258,47 €
- Compte tenu du report de l'excédent de l'exercice antérieur de	+ 2 926,75 €
<b>Le résultat de clôture ou excédent d'exploitation est de</b>	<b>+ 2 926,75 €</b>

### Affectation des résultats au Budget Primitif 2022 :

Le résultat de clôture de fonctionnement est de 2 926,75 €. Il sera affecté au compte R002.

## Budget Primitif 2022 de La Commune

Le 14 avril 2023, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2023 de la commune, équilibré en dépenses et en recettes, **pour la section de fonctionnement à 779 543,90 €**, comme suit :

#### • SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	179 500,00 €	Excédent antérieur reporté	163 866,90 €
Charges de personnel	261 000,00 €	Atténuation des charges	2 000,00 €
Atténuations de produits	150 000,00 €	Produits des services	47 500,00 €
Virement à la section investis.	44 718,92 €	Fiscalité locale	353 664,00 €
Charges de gestion courante	72 600,00 €	Dotations et participations	137 308,00 €
Charges financières	10 044,98 €	Autres produits de gestion courante	21 200,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	Produits financiers	5,00 €
Opérations d'ordre entre sections (dotation aux amortissements)	60 680,00 €	Opérations d'ordre entre sections (travaux en régie)	54 000,00 €

#### • SECTION INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 500 729,85 €

DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution reporté	37 460,78 €	Virement de la section de fonctionnement	44 718,92 €
Immobilisations corporelles	311 000,00 €	Subventions d'investissement	318 960,00 €
Remboursement emprunts	52 269,07 €	Dotations fonds divers réserves	76 370,93 €
Subvention d'équipement versées	46 000,00 €	Opération d'ordre entre sections	60 680,00 €
Opérations d'ordre entre sections	54 000,00 €		

### Etat de la dette commune 2023

Le montant de la dette de la commune au 01.01.2023 est de **478 256,78 €**.

## Budget Primitif 2023 du camping

Le 14 avril 2023, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2023 du camping, équilibré en dépenses et recettes **pour la section de fonctionnement à 69 829,27 €**, comme suit :

### • SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	
Charges à caractère général	34 267,40 €
Charges personnel	25 000,00 €
Charges financières	300,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Opérations d'ordre entre section	7 761,87 €
Autres charges gestion courante	500,00 €

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	14 709,27 €
Locations	55 000,00 €
Autres produits gestion courante	120,00 €

### • SECTION INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 14 071,15 €.

DEPENSES	
Emprunts et dettes assimilées	2 819,03 €
Immobilisations corporelles	11 252,12 €

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	6 309,28 €
Opération d'ordre entre section	7 761,87 €

### Etat de la dette camping 2023

Le montant de la dette de la commune au 01.01.2023 est de **17 199,73 €**.

## Budget Primitif 2023 du CCAS

Le 28 mars 2023, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2023 du CCAS, équilibré en dépenses et recettes **pour la section de fonctionnement à 15 226,75 €**, comme suit :

### • SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	
Charges à caractère général	7 200,00 €
Charges de personnel	100,00 €
Autres charges gestion courante	7 826,75 €
Charges exceptionnelles	100,00 €

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	2 926,75 €
Produits des services	2 000,00 €
Dotations et participations	10 200,00 €
Libéralités reçues	100,00 €

NB : pas de section d'investissement

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

M. le Maire rappelle le principe suivant : « lorsqu'une association a bénéficié d'une subvention de la CABS, elle ne peut plus en recevoir une autre des collectivités qui la composent ».

UNC	173.00 €
ANACR	173.00 €
ARAC	173.00 €
AAE	596.00 €
AFSB	596.00 €
Association de chasse	354.00 €
Club des Aînés	265.00 €
Coopératives scolaires	471.00 €
Course cycliste, prix de la municipalité	502.00 € (si la course a lieu)

Harmonie municipale	439.00 €
Amicale des Pompiers	439.00 €
Kentucky Country Boots	250.00 €
USEP	265.00 €
APEV	40.00 €
Souvenir Français	40.00 €
Conseil Juridico Social	40.00 €
SC Saint-Blimont	en attente
Villages Loisirs	en attente

## LES TARIFS CAMPING 2023 ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

**Sans le respect de ces règles l'accès au camping sera interdit**

Forfait journalier location emplacement (avec électricité 6 A) (tente, caravane, camping-car)		<b>2023</b>
1 ou 2 adultes		18,00 €
Enfant de moins de 10 ans		3,00 €
Adulte supplémentaire		9,00 €
Groupes scolaires et CLSH Emplacement gratuit	- de 10 ans	2,00 €
	+ de 10 ans	4,00 €
Tarif jeton machine à laver		4,00 €
Forfait annuel (taxe de séjour incluse) (tente, caravane, camping-car)	<b>2023</b>	
	1 caravane	2 caravanes
Jusque 4 personnes avec électricité 6 ampères	1 135,00 €	1 335,00 €
Jusque 4 personnes avec électricité 10 ampères	1 235,00 €	1 435,00 €
Si 2 caravanes sur l'emplacement (la 2 <sup>ème</sup> est non raccordable)		
Forfait annuel (taxe de séjour incluse) (mobile-home)		<b>2023</b>
Jusque 4 personnes avec électricité 16 ampères		1 950,00 €
Jusque 4 personnes avec électricité 10 ampères		1 870,00 €
Caution badger d'entrée		50,00 €
1 seul véhicule par emplacement		
Taxe de séjour : 0,20 € par jour et par personne Paiement 30 % à la commande et le solde à l'arrivée		
Paiement des forfaits avant le 1 <sup>er</sup> avril		

 **AUTOVISION** PINCHEFALISE  
 19 b, rue de St-Valery/Somme  
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
**SARL CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA BAIE**  
 Prise de rendez-vous : [www.autovision-pinchefalise.fr](http://www.autovision-pinchefalise.fr)  
**- 03 22 61 34 15 -**

 **Gedimat**  
 Millancourt et Nicolas  
 5 rue du 8 mai 1945 - 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN  
 03 22 20 27 77  
[gedimat.fr](http://gedimat.fr)

## LES TARIFS COMMUNAUX 2023

		Chauffage inclus			
		Location du 16/04 au 15/10		Location du 16/10 au 15/04	
		SDR	SDF	SDR	SDF
Vin d'honneur et autres	St-Blimont	50.00 €	80.00 €	75.00 €	115.00 €
	Extérieur	90.00 €	130.00 €	130.00 €	210.00 €
« Café » pour deuil	St-Blimont	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Extérieur	60.00 €	80.00 €	60.00 €	80.00 €
Repas	St-Blimont	100.00 €	180.00 €	140.00 €	220.00 €
	Extérieur	200.00 €	350.00 €	260.00 €	420.00 €
Couvert	St-Blimont	0.30 €	0.30 €	0.30 €	0.30 €
	Extérieur	0.50 €	0.50 €	0.50 €	0.50 €
Terrain attenant à la salle des fêtes	St-Blimont	50 €	50 €	50 €	50 €
	Extérieur	50 €	50 €	50 €	50 €
Caution		150.00 €	200.00 €	150.00 €	200.00 €
Lave-vaisselle non nettoyé		100.00 €	150.00 €	100.00 €	150.00 €
Nettoyage de la salle et des abords insatisfaisant		100.00 €	150.00 €	100.00 €	150.00 €
Concession cimetière le m <sup>2</sup>		40.00 €			
Case columbarium		650.00 €			
Location petit logement		437.10 € /mois			
Location grand logement		En attente			
Cabinet médical		680.00 € /mois			
Droit de place pour camion (entreprise extérieure) occasionnel		50.00 €			
Sacs pour déchets végétaux		6 € les 10 sacs			
<b>Participation unique à la classe de neige des collèves ou à un voyage culturel : collège ou lycée</b>					
<b>Imposition sur le revenu</b>					
Pour tout participant		65.00 €			
Si votre « impôt total avant imputation » est inférieur à 540.75 €		105.00 €			
Si votre « impôt total avant imputation » est égal à 0		155.00 €			
<b>Participation classe de neige Ecole Pierre Dupont</b>		<b>4 000.00 €</b>			

## Fête locale de Saint-Blimont

Cette année, après une période de crise sanitaire, nous avons pu nous retrouver lors de la Fête locale. Etaient au rendez-vous les forains ainsi que nos musiciens de l'Harmonie Municipale qui nous ont fait la joie de passer un moment de détente musicale.

### Clémence Beaurain

Se déplace dans un rayon de 20 kms aux alentours de Saint-Blimont

06 65 39 29 37

Coiffeuse à domicile mixte

10 % de réduction

sur présentation de cette publicité (non cumulable)

### MENUISERIE LEFEVRE HAROLD

- Ébénisterie
- Meubles
- Agencement - Cuisines
- Menuiserie - Escaliers
- Parquets - Placards
- Salles de Bain
- Dressing
- Aménagement intérieur
- Décoration tous styles

03 22 60 98 50

7, rue Alphonse Daudet  
80230 VAUDRICOURT



## Fête d'Ebalet

Nous avons pu nous rassembler pour la fête d'Ebalet avec le matin le brevet cyclo de l'AAE avec la participation du service santé de la CABS à l'occasion de la manifestation pour octobre rose. Beaucoup de marcheurs étaient au rendez-vous. Une boîte à dons a été mise à disposition : une somme de 485 € a été récoltée et reversée à une association œuvrant contre le cancer du sein. L'esprit festif était au rendez-vous avec les forains toujours présents. L'Harmonie Municipale nous a donné son traditionnel concert et pour finir cette matinée, un apéritif suivi d'un buffet campagnard offert par la municipalité.



## Remise de colis aux employés municipaux

Jeudi 22 décembre, la municipalité avait le plaisir de remettre un colis aux employés municipaux et intercommunaux ainsi que le personnel retraité. Cette manifestation s'est terminée par un repas convivial, un moment important en fin d'année de se retrouver tous ensemble.

## Tournée du Père Noël

La commission des fêtes et cérémonies était au rendez-vous pour le passage du Père Noël en calèche dans les rues de St Blimont et ses hameaux. Bonbons et clémentines ont été distribués aux enfants du village.

Le Père Noël espère avoir un public plus nombreux pour sa prochaine tournée.



## Journée internationale des Droits des Femmes

Depuis 2003, la commune a pour habitude de mettre à l'honneur chaque année une femme qui au cours de sa vie a pu s'impliquer dans la vie associative, sociale, syndicale ou municipale.

Cette année, nous avons voulu mettre à l'honneur une femme investie dans la vie associative de Saint-Blimont au sein de l'Harmonie municipale depuis 1993 et au sein du conseil municipal depuis 2020, plus précisément dans les commissions Cadre de vie, finance et CCAS : Dominique PRUVOT. Il y a 20 ans, pour la première cérémonie, Louisette HENOCQUE alors présidente de l'Harmonie, avait été mise à l'honneur pour ses actions. La commission a souhaité y faire un clin d'œil en choisissant Dominique.



## Repas des Aînés

Cette année, le rendez-vous tant attendu de nos Aînés a été fixé le dimanche 26 mars pour que la journée des mamies puisse se dérouler avec leur famille. Ce fut un plaisir de voir nos aînés se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec un spectacle de qualité animé par Olivier et ses danseuses.

M. Flavien HENOCQUE, notre fidèle traiteur nous a servi encore une fois un repas gastronomique. Cette journée s'est clôturée avec une soupe à l'oignon que chacun a pu apprécier.



## Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Le C.C.A.S intervient ponctuellement auprès des personnes et des familles en difficulté. Chaque année, le C.C.A.S prend en charge le financement du colis des Aînés et des bons de chauffage.

Cette année, les Aînés nés jusqu'en 1953, ont reçu soit un colis « personne seule » ou un « colis couple ». Au total, 81 colis « personne seule » et 61 « colis couple » ont été distribués.

Un colis a été remis aux 9 personnes hospitalisées.

Un bon de chauffage par foyer d'une valeur de 25 € a été remis aux personnes nées jusqu'en 1957 (un par couple) : 164 bons de chauffage ont été distribués.

Cette année, le C.C.A.S renouvelle l'échange du bon de chauffage en bon pharmacie uniquement valable pour des produits de première nécessité ou de toilette à l'exception des médicaments. Pour rappel, seules trois pharmacies ont été retenues pour utiliser ce bon : la Pharmacie centrale du Vimeu, la Pharmacie Lefort toutes deux situées à Friville-Escarbotin et la pharmacie d'Arrest.

Un bon de chauffage d'une valeur de 25 € peut être également remis aux personnes nées de 1958 à 1962, vivant seules, sous conditions de ressources.

Pour les personnes bénéficiant du R.S.A et sur présentation du justificatif de versement, un bon alimentaire d'une valeur de 25 € peut être remis à ces personnes vivant chez leurs parents. Pour les allocataires chargés de famille, la valeur du bon était de 37 €. Aucun bon n'a été établi cette année.

## L'équipe enseignante

La direction est assurée par Mme Marie DUPONT. Vous pouvez la contacter au 03 22 26 93 92 ou par mail à ce.0802067@ac-amiens.fr

Cette année scolaire, notre école accueille 115 élèves répartis dans les cinq classes :

- Nathalie MAISON : Toute petite et Petite section
- Sandra DASSONVILLE : Moyenne et Grande section
- Marie DUPONT : CP – CE1
- Isabelle BECQUET : CE2-CM1
- Céline MOUCHON : CM1-CM2

## Nettoyons La nature

Le 4 octobre, les élèves de l'école élémentaire ont participé à l'opération «Nettoyons la nature» dans le cadre de l'apprentissage des gestes éco-responsables.



## Spectacle de marionnettes

Dans le cadre des animations « Sortir en famille » proposées par le Parc naturel régional (PNR), la compagnie ChambOule Touthéâtre a présenté son spectacle de marionnettes « Mystère au Gand Hôtel » devant une cinquantaine de spectateurs. Merci au PNR pour cette initiative qui a ravi petits et grands.



## Exposition-projection « flow »

Le vendredi 25 novembre, Carl Cordonnier photographe lillois basé au Hourdel est intervenu auprès des élèves de l'école élémentaire pour présenter son travail sur les conséquences d'une montée des eaux en Picardie maritime. Après un travail de création auprès des enfants, il proposa une projection le samedi dans une ambiance de veillée devant un public venu nombreux.



## Distribution des jouets de Noël

Cette année encore le spectacle de Noël des écoles n'a pas pu avoir lieu. Mais cela n'a pas empêché au Père Noël de venir ce vendredi 16 décembre pour la distribution des jouets aux enfants.



## Spectacle d'ombres chinoises aux écoles

Depuis cette année, la participation communale à l'Assurance scolaire a été remplacé par une subvention culturelle qui a permis de proposer à l'ensemble des élèves un spectacle d'ombres chinoises « Aladin et la lampe merveilleuse » ce mardi 3 janvier.



## Classe de neige

En ce mois de mars, les élèves de CM1-CM2 ont pu retrouver les plaisirs du voyage et de la neige à Crest-Voland. Durant cette semaine, en plus des leçons de ski, ils ont pu participer à de nombreuses activités : construction d'igloos, visite d'une ferme, randonnée en raquettes...

Un séjour très riche qu'ils ont exposé lors d'une conférence de presse ce mardi 4 avril devant leurs parents.



*Votre satisfaction, notre priorité !*



**DBS Immobilier**

contact@dbsimmobilier.fr - www.dbsimmobilier.fr

03 65 17 47 17

A votre service du lundi au samedi 9 h-12 h / 14 h-18 h

Nouvelle agence proche de chez vous

Services et accompagnements personnalisés

Estimation offerte

Achetez, vendez, louez

**CONFIEZ-NOUS Votre PROJET IMMOBILIER**

10, rue du Maréchal Foch, 80130 Friville-Escarbotin

## Jardins communaux

A la suite de l'achat d'une parcelle de terrain rue de l'église, des jardins communaux sont en cours de réalisation.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.



## Travaux de voirie au hameau d'OFFEU

Comme prévu, les travaux de voirie du hameau d'OFFEU ont débuté par la rue du moulin, ils se termineront par la grande rue côté cimetière. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 750000.00€. Il sera financé par notre enveloppe voirie à la CABS. L'enveloppe voirie est constituée des compensations dues annuellement par la CABS à la commune, des fonds qui sont envoyés de notre budget communal chaque année, après décision du Conseil Municipal. Ces montants sont abondés par la CABS de 20%. La CABS prend également à sa charge le coût des enrobés de voirie (Macadam) et les frais d'études.



## Plantation de haies

Le PNR a proposé en 2022 de planter ou replanter des haies. La municipalité, vivement intéressée par le maintien du vivant, s'est engagée dans le processus et 295 mètres de haies ont été plantés : le long de rue d'Avergne (la rue d'Avergne d'origine), autour des jardins communaux et sur le terrain du CCAS.



## Maisons fleuries

Le 14 octobre 2022 a eu lieu la traditionnelle remise de récompenses pour les maisons fleuries. Merci à toutes les personnes qui égaient et embellissent le village en le végétalisant et bravo à toutes les initiatives !

Ci-dessous les résultats de 2022 :

	1er	2ème	3ème
<b>Catégorie 1</b> cour, jardin, jardinet	Danièle et Jacques CHADELAUD	Lucile et Michel HIBON	Ex aequo : Marie-Madeleine et Gérard WILLIAMSON
<b>Catégorie 2</b> bande de terre en façade, talus	Annick DUPONT	Corinne et Carol KITA	
<b>Catégorie 3</b> suspensions, jardi- nières, balconnières	Catherine et Claude LEMARECHAL	Nadège et Roger POIREL	Marina et David CARU
<b>Catégorie 4</b> potager	Ex-aequo : Chantal PRUNIER et Julien TERNISIEN		

En 2023, la commission passera début juin car les périodes de chaleur sont malheureusement de plus en plus fréquentes et souvent, au mois de juillet, les plantes souffrent et ne sont plus au meilleur de leur forme !

A l'occasion de cette soirée, Florian Chevallier du Parc Naturel Régional nous a présenté la trame verte du village. Dans notre village, c'est près de 21km de haies qui ceignent le village et les pâtures qui composent cette trame verte. Cette trame permet le maintien de la faune et participe à l'équilibre du monde vivant et donc à la qualité de vie.

Nous pouvons remercier les cultivateurs qui entretiennent ce paysage si nécessaire et important pour le bien-être de tous.



## Plantations 2022/2023

En novembre 2022 et lors du premier trimestre 2023, les espaces suivants ont été arborés (arbres et arbustes) :

le camping : une cinquantaine de mètres de haies

la rue des Vérolles : haie et 15 fruitiers

la route de Lanchères : onze chênes

au nouveau jardin communal : un verger communal

Toutes ces actions de plantation visent à essayer de tendre vers l'autonomie alimentaire. De plus, les arbres sont aussi un des seuls moyens de maintenir la fraîcheur dans l'atmosphère.



## Ancienne poste

La réhabilitation de l'immeuble qui abritait l'ancienne poste est terminée. Ces travaux, financés à 80% par des subventions d'Etat (DETR et DSIL) nous ont permis d'accueillir un médecin généraliste au RDC et d'aménager un appartement à l'étage qui est loué. La réhabilitation de cette bâtisse améliore notre centre bourg, valorise notre patrimoine communal et amende notre budget avec l'encaissement de deux loyers.



## La restauration des puits

Trois entreprises ont été retenues :

- pour la couverture : entreprise René Petit / Sébastien Petit directeur
- pour la menuiserie- ébénisterie : entreprise Harold Lefèvre
- pour la maçonnerie : entreprise Dany Dufossé

Le coût total de l'opération se monte à 37 290€ HT, financé à :  
22 % par le département - 8 % par le PNR - 50 % par la région.

Les 20 % restants sont à la charge de la municipalité.

Actuellement, deux puits sur quatre sont restaurés. Les trois entreprises locales travaillent de concert pour finir les deux autres puits fin avril.





## Villages courtils

Le 3 mars 2023, Saint-Blimont accueillait des représentants du PNR et leur présidente ; le but de cette demi journée était de fonder un « club des villages courtils » afin de mieux connaître notre patrimoine paysager et de ce fait de mieux le défendre.

En effet, lors de la remise des récompenses des maisons fleuries en octobre 2022, M. Florian Chevallier nous avait annoncé que Saint-Blimont possédait un réseau intéressant de haies, ce qui favorise l'existence des petits animaux, évite les coulées de boue, améliore les rendements des champs les protégeant des vents. Cette fois, le 3 mars 2023, C'est M. Valentin Fontaine qui nous faisait noter ce qui caractérise un village courtil : une ceinture de prés, haies, vergers chemins qui forme une zone tampon avec les grandes cultures.

D'autres communes du secteur participaient à cette demi-journée. Le PNR fait en sorte que nous apprécions à sa juste valeur le patrimoine vivant, que nous aidions à le maintenir ou à le restaurer si besoin. Nous avons tous besoin de la nature, les arbres, les haies protègent les êtres vivants, hommes ou bêtes, il est important d'en être conscient et le PNR joue un rôle de révélateur et d'aide technique (rapport avec la chambre d'agriculture par exemple).



**LE CHÂTEAU DES LUMIÈRES**  
CDL  
29 RUE DU MOULIN  
SAINT BLIMONT

ESPACE BIEN-ÊTRE- JACUZZI- SAUNA  
- MAGNÉTISME - KOTA GRILL - TABLE D'HÔTES  
ANNIVERSAIRE - REPAS DE FAMILLE -  
SÉMINAIRE - OUVERT À TOUS

INFORMATION ET RÉSERVATION  
AU +33 6 20 57 79 83 OU  
lechateaudeslumieres@orange.fr

**Victor  
Moncond'huy**  
**Vidange toutes Fosses**

**06 11 64 58 06**  
**03 22 60 52 16**

**22, rue du Fond du Val - 80230 PENDÉ**

## Villes et Villages Fleuris

Depuis plusieurs années, nous participons au concours de Villes et Villages fleuris. Nos efforts ont été reconnus par le label 1 fleur, décerné le 22 novembre 2022 à Flixecourt.

Merci aux bénévoles qui participent régulièrement aux actions de plantation, de nettoyage, d'arrosage, etc.

Grâce à eux et aux employés communaux, le village progresse dans le respect du vivant et de la nature et a pu obtenir ce label.



## La Bibliothèque pour tous publics

Située dans l'ancien logement de direction de l'école primaire, elle jouxte la salle informatique.

Elle est ouverte à tous les publics de **10h00 à 12h00** tous les **samedis** de l'année (hormis les jours fériés) de **18h à 19h** tous les **mercredis**.

L'adhésion est **gratuite**.

Comme en 2020, l'équipe des bénévoles a invité la population à un atelier-lecture dans le cadre de l'opération nationale '**les nuits de la lecture**'.

### Les nuits de la Lecture

samedi 21 janvier 2023 à 18h30



Le film « Everywhere, everything, all at once » qui a triomphé aux Oscars 2023 est disponible sur la médiathèque numérique !  
Qu'on se le dise !!!

BIBLIOTHÈQUE



**P** PHILHARMONIE DE PARIS

**cafeyn**  
by LeKiosk

**MEDIATHEQUE NUMERIQUE**  
www.mediatheque-numerique.com

musicMe<sup>PRO</sup>



skilleOS

GERIP  
Compétences

Tous les ans, une subvention municipale permet d'acheter de nouveaux ouvrages.

Ceux-ci sont disponibles dès **septembre**.

La liste des nouveautés est affichée sur le site de la bibliothèque.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque accueille toujours les bonnes volontés pour la rejoindre et pour étendre les horaires des permanences :

Marie-Françoise	Descarpentries
Christine	Fromont-Dechepy
Nadine	Petit
Rose-Marie	Pruvot
Kimberley	Trabouillet
Catherine	Tschanz
Olivier	Tschanz
Aline	Wiernicki

Le site de la bibliothèque  
<http://mabib.fr/saint-blimont/>

## Permanences du conciliateur de justice

Litige entre particuliers ? La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Elle concerne uniquement :

consommation, relations de voisinage (nuisances, immobilier), relations locataire/bailleur – copropriété – litiges entre personnes – litiges commerciaux – droit rural (baux) – litiges prud'homaux.

Un conciliateur de justice, M.Philippe DUPAYS, est présent pour vous aider à solutionner vos litiges en assurant des permanences chaque deuxième mardi après-midi du mois à Franleu de 14h à 18h00 sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont à prendre au 06.31.20.64.14 ou par mail à l'adresse suivante [philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr](mailto:philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr)

**Le Maire et les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous**  
au 03.22.30.24.08 ou par mail : [mairie.saint.blimont@akeonet.com](mailto:mairie.saint.blimont@akeonet.com)

L'**Agence Postale Communale** et le **Secrétariat de mairie** sont ouverts  
→ les **LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI** de 14h00 à 17h00  
→ et le **SAMEDI** DE 9h00 à 11h00 (permanence mairie jusque 12h00)

### PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Les permanences de l'assistance sociale n'ont désormais plus lieu en notre mairie : contacter le Centre médico-social de Saint Valery/Somme pour toute demande d'information au 03 60 03 42 40.

## Etat civil - 2e semestre 2022

### NAISSANCES - Bienvenue à :

COSAËRT Lucien 08/08/22 ABBEVILLE

### MARIAGES - Toutes nos félicitations à :

17 septembre BELLEGUEILLE Mathieu et AVISE Julie  
24 septembre DEPOILLY Bernard et DURAND Valérie

### DECES - Une pensée pour :

M. AMOURETTE Jean-Claude décédé le 16 juillet à St Valery  
M. TARTAR Robert décédé le 17 août à Abbeville  
M. LAMBRET Jean-Luc décédé le 24 août à St-Blimont  
Mme BLANGEZ Michèle Veuve BOUTTE décédée le 12 novembre à St-Blimont

Rappel : La mairie ne reçoit pas toujours les avis de naissance des parents « non mariés » ; ainsi, les parents ayant eu un enfant dans l'année, sont invités à passer en mairie avec leur livret de famille.

## Assistants maternelles de la commune

Evelyne BELLEGUEILLE	2 rue d'Avergne	03 22 30 57 09	Virginie GARDIN	9 rue de l'Eglise	03 22 26 80 35
Nathalie BOUCLET	8 rue Jacques Sauzet	03 22 60 61 31	Carole MARTEL	29 Grande Rue - Offeu	03 22 60 66 32
Bérangère DELAVALLE	43 rue des vérolles	06 11 25 22 80	Laëtitia HORNOY	1 rue des Vérolles	06 25 58 44 81

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Centre Médico-Social de Saint Valery sur Somme  
39 quai du Romerel – 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME – Tél. 03.60.03.42.40

## Inscription sur les listes électorales

Une réforme d'ampleur de la gestion des listes électorales, conduite par le ministère de l'intérieur est entrée en vigueur au 1er janvier 2019.

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Par conséquent, elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et améliorera la fiabilité.

**De plus, cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.** Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE. Il est toutefois conseillé de vérifier leur inscription auprès du secrétariat de mairie.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale en ligne : Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

L'inscription en ligne généralisée : Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

(Plus d'informations avec cette adresse internet)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3539086/Circulminist12juillet2018.pdf>

## Demande de carte nationale d'identité et de passeport

Dorénavant, les demandes s'établissent en mairie de Saint Valéry sur Somme ou Friville-Escarbotin (mairies les plus proches de notre commune équipée d'un dispositif de recueil)

➔ Il faut prendre rendez-vous avec la mairie de St Valéry au 03.22.60.82.16 ou Friville au 03.22.60.36.60 et venir en cette mairie avec :

➔ soit avec un dossier de pré-demande que vous pouvez constituer sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

OU

➔ soit avec un formulaire CERFA n° 12100.02 pour les personnes majeures ou n° 12101.02 pour les personnes mineures que vous devez aller chercher en la mairie de votre domicile.

➔ 1 photo d'identité aux normes : pas de lunettes, ni boucles d'oreilles, oreilles et front dégagés

➔ l'original de la carte nationale d'identité du demandeur (CNI)

➔ une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (mairie de naissance) si vous n'êtes pas en possession d'une carte d'identité en cours de validité

➔ un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, impôts) datant de moins de 3 mois

Attention : pour un majeur hébergé, l'hébergeur doit lui fournir un justificatif de domicile, l'original de sa pièce d'identité et une attestation sur l'honneur signée de sa main certifiant que l'hébergé a bien son domicile chez lui depuis plus de 3 mois.

➔ les originaux des cartes nationales d'identité des 2 parents pour les mineurs

➔ si c'est un renouvellement de passeport, se munir de l'ancien passeport

➔ si le précédent passeport ou la précédente CNI sont perdus ou volés :

- En cas de perte : se munir de la déclaration de perte à établir à la mairie du domicile

- En cas de vol : se munir de la déclaration de vol à établir en gendarmerie ou au commissariat de police.

➔ de timbres fiscaux (timbres fiscaux dématérialisés qu'il est possible d'acquérir sur le site :

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)) :

- pour un passeport : 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de plus de 15 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans

- pour une CNI uniquement si la précédente est perdue ou volée : 25 €

**RAPPEL : La carte nationale d'identité pour les personnes majeures est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## Ramassage des déchets verts

- Les tontes de gazon doivent être exclusivement déposées dans les sacs papier vendus en mairie : au-delà de 5 sacs et de 25 kg par sac, le ramassage ne sera pas effectué.

- Les branchages doivent être liés en bottes (longueur maximale d'1 mètre)

- Les branchages trop volumineux, les souches et troncs d'arbres etc... sont **INCOMPATIBLES AVEC LE SERVICE**.

Il est précisé que ce service n'est proposé QUE pour l'évacuation de « déchets verts » issus de la commune.

Le service de ramassage, qui a **désormais lieu chaque jeudi**, a repris **LE JEUDI 06 AVRIL 2023** par les employés communaux, à partir de 8 h 00 et ce jusqu'au jeudi 23 OCTOBRE 2023 inclus.

Rappel : La vente des sacs papier s'effectue par lots de 10 livrés lors du ramassage si commande passée en mairie avant le lundi soir.

## Ramassage des ordures ménagères (OM) et sacs bleus : ATTENTION CHANGEMENT

La CABS vous rappelle également de déposer vos sacs ordures ménagères et sacs bleus au plus tôt la veille de la collecte, après 20 h. Elle assure ces services aux conditions suivantes :

### ■ LES ORDURES MENAGERES

- les **MARDIS** : Attention pas de ramassage les mardis 2 et 9 mai, mais ramassage les jeudis 04 et 11 mai (consultez votre calendrier).

**Rappel :** Que mettre dans ces sacs transparents ? Tous les déchets non recyclables. Il s'agit notamment des restes de repas, vaisselle cassée porcelaine, couches culottes.

En cas d'erreur de tri, un autocollant sera apposé sur le sac transparent expliquant le motif de refus de collecte. Vous pourrez présenter votre sac à la collecte avec l'autocollant de refus de collecte, lors du prochain ramassage. Il sera collecté si les erreurs ont été corrigées.

## ■ LES « SACS BLEUS » :

- les **VENDREDIS** : (consultez votre calendrier).

**Rappel :** Sont concernés les emballages recyclables suivants : boîtes acier et alu, aérosols et briques de boisson, bouteilles et bidons plastiques, des barquettes de viennoiseries, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, gobelets, pots de crème, boîtes à pizza, journaux, magazines et publicités, cartons et cartonnettes, film plastique entourant les revues, boîtes et sacs de restauration rapide, boîte à œufs plastique et polystyrène.

**Rappel :** 1) La mise à disposition des sacs bleus et des sacs blancs s'effectue en la salle d'accueil de la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci ou au bureau de la CABS de st-Valéry.

*Seules les personnes à mobilité réduite peuvent téléphoner en mairie au 03.22.30.24.08 pour demander la livraison à domicile de leurs sacs.*

2) Il n'est désormais possible de ne prendre qu'un rouleau de sacs bleus et un rouleau de chaque contenance pour les ordures ménagères, lors de votre passage.

## Ramassage de la ferraille et des encombrants

La CABS assure ce service pour le 2e semestre 2023 : **Le jeudi 12 octobre**

## ATTENTION AUX REFUS DE RAMASSAGE :

Conteneur piles - accumulateurs usagés et conteneur cartouches d'encre et laser usagés

La CABS a mis en place un service de collecte et de recyclage des piles, accumulateurs usagers et cartouches d'encre. Ainsi, vous avez désormais la possibilité de les déposer dans le conteneur correspondant situé dans la salle d'accueil de la mairie. Nous vous rappelons qu'il n'est plus possible de jeter ces déchets aux ordures ménagères !

**Attention ! Les ampoules électriques NE PEUVENT PAS ETRE DEPOSEES dans le conteneur piles situé en mairie : de nombreux magasins sont, eux, équipés de conteneurs à ampoules usagées !**

## Déchetteries de La CABS

Une information complète sur l'utilisation des déchetteries de la CABS vous est parvenue directement. Vous retrouvez par ailleurs ces informations, ainsi que toutes les autres (ordures ménagères, encombrants, ferrailles) sur le « Calendrier de la CABS », distribué chez vous.

Les heures d'ouverture des 2 déchetteries sont les suivantes : (ils changent suivant les saisons !)

	Saint-Valery-sur-Somme		Cayeux-sur-Mer	
	1er oct-31 mars	1er avril-30 sept.	1er oct-31 mars	1er avril-30 sept.
Lundi	9 h – 12 h	9 h – 12 h	14 h – 17 h	14 h – 18 h
Mardi	9 h – 12 h	9 h – 12 h	14 h – 17 h	14 h – 18 h
Mercredi	14 h – 17 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	9 h – 12 h
Jeudi	Fermeture			
Vendredi	14 h – 17 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	9 h – 12 h
Samedi	9 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 17 h	9h30 – 12h30 et 14 h – 18 h	9h30 – 12h30 et 14 h – 17 h	9h30 – 12h30 et 14 h – 18 h
dimanche	Fermeture	10 h – 12 h, du 01/07 au 31/08	Fermeture	10 h – 12 h, du 01/07 au 31/08

## Composteurs

La CABS met à votre disposition des composteurs : 420 L. au prix de 25€ ou 1 050 L. au prix de 53€.

Pour toute demande (contenance, prix) merci de vous adresser à la CABS. En vous rendant dans leurs locaux, ou par téléphone au 03 22 60 09 99, ou par messagerie électronique sur : laurent.leblond@ca-baiedesomme.fr

# Tribune libre, Vie associative et services

Les communiqués de la tribune libre sont rédigés par les associations elles-mêmes et sont le reflet de leurs activités. Les libellés de ces communiqués sont sous la responsabilité de ces associations et de leurs rédacteurs.

## Club des Aînés de St-Blimont

Le loto du Club a eu lieu le 28 janvier et a rassemblé 90 participants dont un grand nombre de St Blimontois.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 25 février avec le renouvellement d'une partie du bureau : les nouveaux membres sont Mmes Huin Marie Josée, secrétaire adjointe et Warluzelle Danielle, trésorière adjointe. Un deuxième commissaire aux comptes, Mme Caudron Régine, a été nommé pour seconder Gérard Williamson. Au cours de cette Assemblée, Monsieur Le Maire nous a proposé de reprendre le foyer des aînés qui a été suspendu faute de participants. Nous avons donc effectué un sondage auprès de tous les aînés de St-Blimont pour connaître leurs attentes au niveau des activités et du jour souhaité. 45 réponses nous sont parvenues : 7 ne sont pas intéressés, 19 opteraient pour le jeudi à raison de 2 fois/mois, les jeux de cartes et dominos sont préférés mais d'autres activités ont été suggérées : sorties en bus, bowling, danse, tricot, jeu d'échecs, tarot... Un repas a suivi cette Assemblée Générale.

Si vous avez envie de vous investir, de travailler tout en faisant la fête, alors n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole actif, toutes les bonnes volontés et les nouvelles idées sont les bienvenues.

Roselyne Duchesne,  
Présidente du Club des Aînés

## UNC - Soldats de France Union Nationale des Combattants

Le Congrès d'Arrondissement s'est déroulé le 09 octobre 2022 à Saint Valery sur Somme.

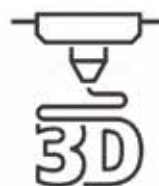
Les cérémonies du 11 novembre ont eu lieu comme chaque année avec dépôt de gerbes, vin d'honneur offert par la municipalité et un office religieux, avant le traditionnel repas en présence de M. le Maire.

Le 05 décembre, nous sommes allés au cimetière nous recueillir avec les drapeaux sur les tombes de nos amis disparus, avant la cérémonie officielle au Monument et à la Stèle érigée à la mémoire des victimes des conflits Algérie-Maroc-Tunisie.

Nous avons débuté l'année 2023 avec notre assemblée générale, le 27 janvier, en présence de Madame la Première Adjointe, et avons décidé, après trois ans d'absence, de reprendre la soirée choucroute le 1er avril 2023.



## Collectif SAINT-BLIMONT



Les bénévoles du Collectif vous accueillent librement et mettent leurs compétences à votre service :

- réparer ou vous aider à réparer votre vélo,
- vous aider dans votre pratique de l'informatique ou vous assister pour régler un problème d'utilisation de l'ordinateur,
- participer à des jeux de société.
- apprendre le tricot ou la broderie
- obtenir des pièces issues de l'impression 3D

Adresse pour contacter le collectif : [collectif-saint-blimont@gmx.fr](mailto:collectif-saint-blimont@gmx.fr)  
site du collectif : <https://ferme.yeswiki.net/collectifSB>

Vous pourrez retrouver le « café du bricoleux » le premier jeudi du mois, de 16h à 19h à la salle de réunion (à côté de l'école maternelle)

D'autre part, le collectif sollicite toutes les personnes ayant des compétences dans un domaine à nous contacter ou à nous rejoindre.

## Association Républicaine des Anciens Combattants

### ARAC : Assemblée générale du 11 Février 2023

Le 11 février 2023 a eu lieu l'assemblée générale de la section locale de l'Association Républicaine des Anciens Combattants. Celle-ci a été suivie par la traditionnelle soirée tripes. Le repas a été élaboré par Monsieur Aurélien Mongin et animé par l'accordéoniste Arnaud Guimard. Remerciement aux bénévoles pour l'organisation de cette manifestation. Un grand merci aux habitants pour leur gentillesse et leur générosité lors du passage de nos bénévoles pour la vente de nos calendriers



### ARAC : Commémoration du cessez le feu en Algérie le 19 Mars 2023

Le dimanche 19 mars 2023 à 11h30, l'ARAC a déposé, comme chaque année, une gerbe sur la stèle des anciens combattants de l'Algérie, Tunisie, Maroc et TOE. A la suite de cette commémoration un vin d'honneur été offert par la commune, puis un apéritif dinatoire a été servi aux adhérents de la section à la salle de réunions.



## Harmonie Municipale de Saint-Blimont

Comme chaque année, l'Harmonie municipale a animé les différentes fêtes et cérémonies du village :



Cette année, la Sainte-Cécile est représentée par Zoé Vue qui remplace Janelle Morambert. En ce samedi 19 novembre, après les aubades en l'honneur des deux Saintes-Cécile qui ont chaleureusement accueilli les musiciens, l'harmonie a proposé un recueillement musical dans l'église. La soirée s'est terminée par le traditionnel banquet en la salle Francis Dupont.

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines festivités d'été :

Jeudi 13 juillet à 19h30 : Apéritif-concert pour la Fête nationale au stade municipal

Dimanche 16 juillet à 11h30 : Apéritif-concert pour la Fête d'Elincourt

Dimanche 10 septembre à 17h30 : Concert pour la fête locale

Dimanche 17 septembre : Brocante rue des écoles

Dimanche 8 octobre : Apéritif-concert pour la Fête d'Ebalet



**LMP**  
Bâtiment

Maçonnerie  
Isolation  
Plâtrerie  
Carrelage



Port. : 06 - 85 - 52 - 48 - 80

ZA du Vimeu Industriel Avenue de la Baie de Somme  
80210 - FEUQUIERES EN VIMEU

**SAUZET Richard**

PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - RAMONAGE  
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

Sanitaire - Aménagement de salle de bain  
Chaudière gaz & fioul - Pompe à chaleur  
Poêle à pellet

13 rue du moulin  
80960 SAINT-BLIMONT  
ei.sanzetrichard@gmail.com

06.51.61.13.95



## Amicale des Anciens Elèves

A voir ou à lire les divers comptes-rendus des associations dans les villages et les villes alentours, on retrouve les mêmes remarques : « c'est dur de reprendre après l'arrêt forcé que nous avons subi », « les activités sont de plus en plus individuelles ... », « il est difficile de mobiliser les gens ... ».

Soit, nous faisons les mêmes remarques, nous connaissons les mêmes difficultés, mais devons-nous baisser les bras, devons-nous admettre cet état de fait ?

La Saint-Blimontoise, vénérable centenaire, forte de ses 100 licenciés, veut, au-delà de ses activités traditionnelles que sont la marche, la course, le cyclotourisme, le yoga, le tir à l'arc, la sarbacane, la zumba, le tennis de table, recherche du patrimoine historique, essayer de rendre plus lisibles nos différentes activités.

D'ores et déjà, l'AAE va aider à l'aménagement d'un nouveau terrain de tir à l'arc pour pratiquer cette discipline de façon plus sécurisée et indépendante.

La section recherche du patrimoine historique va préparer la foire toutes collections de septembre en présentant une exposition de photos hier et aujourd'hui et le 11 novembre, une exposition pour présenter des archives du village (conflit de 1914/1918).

Les visites de la Tour de guet auront lieu le jeudi de façon à permettre aux vacanciers de participer plus facilement.

### Nos activités sportives

Il est toujours possible de découvrir gratuitement une activité avant de s'y inscrire.

Participation des archers au championnat de France de Pont-Rémy et un titre pour M LEBOUL. Victoire de G. Depoilly au trail de Fressenneville.

L'entraînement de tennis de table se déroulera désormais de 18h30 à 20h30.



MEPRO SAS  
12 avenue du Parc,  
80130 Friville-Escarbotin  
Tél 03 22 30 67 67

Les Mousquetaires

**Intermarché**

chauss expo

NEWCO

Krys

Bienvenue dans votre centre commerçant

**PRESSE - FÉLINE**  
**EVOLUTIFF - SOBOUTIK**

**dēny**  
SECURITY

Access Control Solutions and Services

Dény Security  
Route de Saint-Valery CS60001  
80960 Saint-Blimont - France

T : 03 22 30 26 01  
contact@deny-security.com

[www.deny-security.com](http://www.deny-security.com)

## Section Recherche du Patrimoine historique

Connaissez-vous les noms des cloches de notre village et leur histoire ?

Depuis 1875, trois cloches trônent dans le dernier étage de la Tour et rythment notre quotidien. Elles ont été fondues par les établissements CAVILLIER à Carrépuis (à côté de Roye dans la Somme). Mais savez-vous que chacune est dotée d'un nom :

La plus importante s'appelle **Elphège-Cécile**, elle pèse 980 kg. C'est elle qui est reliée à l'horloge mécanique qui se trouvent dans la « salle des gardes » et qui sonne les heures et demi-heures. On peut y lire : « L'An 1875, j'ai été bénite par Monseigneur BOUCHER chanoine curé de la cathédrale assisté de Messieurs CARON curé de ST Valery, GLACHANT curé de St Blimont, et nommée Elphège-Cécile par Mr le comte Elphège de FAUTEREAU maire de la commune et Mme Cécile des FONTAINES épouse de M. d'ANCHALD ; Abélard BEAURAIN, Louis BRIEZ conseillers de Fabrique ; Charles ROCQUE, Eloi BULTEL, Parfait BULTEL conseillers municipaux ; M. le prince de BERGHES ST WINOCH. »

Nous avons ensuite **Louise-Léontine** qui pèse 750 kg sur laquelle nous pouvons lire : « L'An 1875, j'ai été bénite par Monseigneur [...] et nommée Louise-Léontine par M. Ludovic d'ANCHALD et Mme Louise FRUCTIER épouse de M. Eugène FOURNIER ; F. SIMON, P. LEDUC, conseillers de Fabrique ; Alphonse TERNISIEN, Blimont PAGNEN, Toussaint BRIEZ conseillers municipaux ; Mme d'AULT DUMESNIL. »

Et enfin **Eugénie-Isabelle** et ses 430 kg. C'est elle que nous entendons chaque jour de la semaine à 8h15, 12h15 et 19h15 lors de la sonnerie de l'Angélus. On peut y lire : « L'An 1875, j'ai été bénite par Monseigneur [...] et nommée Eugénie-Isabelle par M. Eugène FOURNIER et Mme de VAUDRICOURT épouse de M. le comte de FAUTEREAU ; Casimir DEPOILLY, Onuphre PENEL, Célestin ROZAND conseillers municipaux ; M. d'AULT DUMESNIL. »

Nous pouvons les entendre toutes les trois chaque dimanche aux heures de l'Angélus, c'est ce qu'on appelle la Volée. Lors d'un deuil dont la cérémonie est religieuse, par trois fois le Glas est sonné la veille et le jour même vers 11h45. Si vous y prêtez une oreille, les coups d'envoi (qui précèdent la Volée) donnent une information sur la personne décédée : si ils commencent par la petite cloche (aiguë) et se terminent par la grosse (grave) cela signifie que c'est un homme ; à l'inverse de la grosse vers la petite il s'agit d'une femme.

Vous pouvez lire ci-contre un article de presse de 1891 expliquant une tradition très Saint-Blimontoise sur les sonneries funèbres.

NB : le conseil de Fabrique était l'organisme qui gérait l'administration et la collecte des fonds pour l'entretien des édifices religieux, avant la Loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. Il était composé du prêtre, d'élus municipaux et de paroissiens.

### L'égalité devant la mort

Une vieille coutume funéraire s'est perpétuée dans le village de **Saint-Blimont**, du canton de Saint-Valery. (Somme).

Quand une personne meurt, les plus proches voisins se chargent de sonner les cloches de l'église, de creuser la tombe et de porter le corps en terre. Riches et pauvres se soumettent à cette coutume touchante dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Il y a un certain nombre d'années, l'unique cloche de l'église, — un bourdon dont le son

s'entendait à plusieurs lieues au loin, — se fêla : pour le remplacer, tous les habitants, sans distinction, se cotisèrent et achetèrent les trois cloches qui forment le joli carillon d'aujourd'hui.

Quand elles furent dans le clocher, leur volée parut si belle au conseil de fabrique, qu'il proposa, pour se créer des ressources, qui lui manquaient, de faire payer les sonneries à deux ou trois cordes ; le châtelain, principal donateur, combattit ce projet et gain de cause lui resta. Depuis, riches et pauvres ont été sonnés à trois cloches.



Ets  
**René PETIT**  
COUVERTURE • ZINGUERIE • BARDAGE • ÉTANCHÉITÉ

[www.couverturerenepetit.fr](http://www.couverturerenepetit.fr)



18 rue du 8 mai 1945 - 80960 Saint-Blimont  
☎ 03 22 30 00 22 ✉ [contact@etsrenepetit.fr](mailto:contact@etsrenepetit.fr)

STE BERTRAND  
**FLAMENT**  
MOBIL-HOME ☎ 06 80 58 03 51

**ACHAT VENTE DE MOBIL-HOMES  
NEUFS & OCCASIONS**

Boutique en ligne - Pièces détachées - SAV

**EXPO PERMANENTE OUVERT 7j/7**

[www.stebertrandflament.fr](http://www.stebertrandflament.fr)

# CALENDRIER DES FETES

(SDR : salle de réunions / SFD : salle Francis Dupont)

JUILLET	
Jeudi 13 Juillet	Moules frites au stade municipal par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (19h30) Apéritif concert (19h30) – Retraite aux flambeaux (22h30) Feu d'artifice (23h00) - (stade municipal)
Vendredi 14 Juillet	Fête Nationale (rassemblement SDR 11h15) Repas de l'Amicale des Sapeurs Pompiers (stade municipal)
Dimanche 16 Juillet	Fête d'Elincourt – Brevets cyclotouristes et marche de l'AAE (8h00) Apéritif concert de l'Harmonie Municipale (11h30)
Samedi 22 Juillet	Cochon grillé de l'ARAC (SDR – 12h00)
Samedi 29 Juillet	Concours de pétanque de Village Loisirs (stade et club house)
AOUT	
Jeudi 03 Août	Café du bricoleux (SDR) – 16 à 19h00
Samedi 05 Août	Repas des campeurs (camping) Après-midi champêtre du Club des aînés (club house)
SEPTEMBRE	
Vendredi 01 Septembre	Fête de la Libération (Mairie) – 18h30
Jeudi 07 Septembre	Café du bricoleux (SDR) – 16 à 19h00
Vendredi 08 Septembre	Assemblée Générale de l'AAE (SDR) – 18h30
Samedi 09 Septembre	Course cycliste, Prix de la Municipalité (SFD ou place verte) – Fête locale – 13h00
Dimanche 10 Septembre	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts – 12h00 Fête locale, concert de musique 17h30 (cour école André Boutté)
Samedi 16 Septembre	Journée du patrimoine de l'AAE et visite de la tour de l'église – 10 et 15h00
Dimanche 17 Septembre	Brocante de l'Harmonie Municipale (SDR) Foire toutes collections de l'AAE (SFD) – 7h00-19h00
OCTOBRE	
Jeudi 05 Octobre	Café du bricoleux (SDR) – 16 à 19h00
Samedi 07 Octobre	Concert de l'Harmonie Municipale (SFD) – 20h30
Dimanche 08 Octobre	Fête d'Ebalet – Brevets cyclotouristes et Marche de l'AAE - 8h30 Concert de l'Harmonie Municipale - 11h30 Thé dansant de l'ARAC (SFD) – 14h30
Vendredi 13 Octobre	Remise des récompenses du Concours des maisons fleuries (SFD) – 19h00
Samedi 14 Octobre	Soirée couscous de Village Loisirs (SFD) – 19h00
Samedi 21 Octobre	Repas du Club des Aînés (SDR) – 12h00
Samedi 28 Octobre	Concours de sarbacanes Halloween de l'AAE (SFD) - 17h00
NOVEMBRE	
Jeudi 02 Novembre	Café du bricoleux (SDR) – 16 à 19h00
Vendredi 10 Novembre	Remise du Challenge des trois hameaux (Mairie) – 18h30
Samedi 11 Novembre	Fête de l'Armistice 1918 (SFD) – 9h45 Repas de l'UNC (SDR)
Samedi 18 Novembre	Sainte Cécile (SFD) avec Cérémonie en musique à l'église – 18h30
Jeudi 23 Novembre	Réunion pour le calendrier des fêtes 2024 (Mairie) – 20h00
Samedi 25 Novembre	Soirée couscous du Club Kentucky Country (SFD) – 19h00 Sainte Barbe (SDR)
DECEMBRE	
Samedi 02 Décembre	Bourse aux jouets du club Kentucky Country (SFD)
Mardi 05 Décembre	Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie (Mairie) – RDV Mairie 18h30
Jeudi 07 Décembre	Café du bricoleux (SDR) – 16 à 19h00
Vendredi 08 Décembre	Fête de Noël des enfants (SFD)
Dimanche 10 Décembre	Fête de Noël des enfants (SFD)
Lundi 11 Décembre	Goûter des Aînés (SFD)
Jeudi 14 Décembre	Repas de Noël des Elèves (SFD)
Vendredi 22 Décembre	Colis de Noël des Employés Municipaux (SFD)